

Historique du square Place Emile DUPONT (Liège)

Contexte : étude réalisée par l'asbl Homme et Ville en 2005 pour le compte de l'Echevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, Département Environnement, Espaces Publics, Plantations, dans le cadre du programme de restauration et de rénovation des parcs publics.

Etude sur l'histoire de sept parcs liégeois (Avroy, Boverie, Citadelle, Cointe, Square Emile Dupont, Jardin Botanique, Péralta) : synthèses historiques et analyse critique des ressources documentaires disponibles.

Date de création du document : janvier 2006.

Pas de mise à jour.

Nombre de pages : 6.

Auteurs du texte : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE.

Recherches documentaires : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE, Bénédicte MERLAND.

Chacune des synthèses contient les éléments suivants :

- 1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions).
- 2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets).
- 3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche.
- 4) Eléments patrimoniaux remarquables du parc.
- 5) Usages et pressions sociales.
- 6) Ressources documentaires.

Les n° B et I font référence à deux bases de données réalisées dans le cadre de l'étude (I= Iconographie, B = Bibliographie) consultables au GAR (Faculté d'Architecture de l'Université de Liège), **sur rendez-vous :**

frederique.gouder@ulg.ac.be

Ou : (00 32) 4 341 81 20

Pour citer cette étude : « Etude historique sur sept parcs liégeois réalisée par l'asbl Homme et Ville pour l'échevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2006 ».

-

1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions)

L'histoire de ce site est indissociablement lié à celui de l'ancienne abbaye Saint-Jacques et à l'église éponyme (gothique, romane et renaissance).

L'emprise de cette place a appartenu à l'ancienne abbaye Saint-Jacques (devenue collégiale en 1785). Le site même du square était occupé par des parties de l'abbaye. Des maisons claustrales avaient leur jardin à l'arrière, vers l'actuel boulevard Piercot (ancien quai).

En 1805, un petit « théâtre de société » est installé. Le préfet du département, Micoud d'Umons, organise une souscription pour la création d'une salle de spectacle de plus grande ampleur. Le lieu choisi est un bâtiment attenant au transept sud de l'église, connu sous le nom de « Vieux Chapitre », dont les greniers sont transformés en salle de spectacle (architecte Dukers). La salle est inaugurée le 4 novembre 1806, elle peut accueillir 800 personnes. Ce théâtre, surnommé Gymnase dramatique est très fréquenté. Il ferme ses portes en 1820.

En 1825, la fabrique d'église adresse une demande de subside au Gouvernement pour la restauration du temple. Il lui est répondu qu'elle doit d'abord vendre le bâtiment ayant abrité le théâtre : il est acheté en vente publique en août 1827 par Frédéric Rouveroy. Une partie de la toiture sert d'arc boutant ou de contrefort à l'église, et l'acte de vente stipule l'interdiction de le démolir. Le nouveau propriétaire rétablit alors la fonction théâtrale en avril 1833. Soumis dès le début aux critiques quant à la sécurité, le théâtre sera définitivement supprimé en 1866 et la Ville dédommagera la veuve de Frédéric Rouveroy (pour un montant important de 170.000 francs). Une dernière dépendance du théâtre sera démolie en 1873, lors de la formation de la place.

Un square est créé en 1879 sur la place Rouveroy, à l'emplacement de l'ancien cloître disparu. Dans un premier temps, une rocaille circulaire est installée sur l'axe du transept sud de l'église ; des pierres dressées encerclent une statue sur un socle appelée « *le Mendiant de Saint-Jacques* » (I-529). Après 1896, l'espace est réorganisé autour de longs parterres de gazon triangulaires traversés de chemins rectilignes en croix cernant un îlot central circulaire planté (corbeille fleurie) et agrémenté, cette fois, d'une statue du compositeur César Franck (sculpteur Victor Rousseau), érigée par le Conseil Communal (voir I-288). Ce document montre de très jeunes plantations ponctuelles d'arbustes en bordure des chemins.

Le 22 mars 1922, le Conseil rebaptise la place « Emile Dupont » en souvenir de celui qui a été, pendant 42 ans son avocat-conseil. Emile Dupont (23/6/1834-12/3/1912), député, sénateur et ministre d'Etat, a construit un hôtel à l'angle de la place et de la rue Rouveroy (ancien bâtiment de la polyclinique Rouveroy).

2)Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets). Voir Avroy.

3)Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche

Eglise Saint-Jacques : XI^e, XII^e, XV^e, XVI^e et XIX^e siècles. Patrimoine majeur, monument classé. Architectes : A ; Van Mulcken, L. Lombard, J.-C. Delsaux, A. Van Assche.

Place Saint-Jacques, 8 : ancien hôtel Baral (presbytère de Saint-Jacques), 2^e moitié du XVIII^e siècle, classé.

Place Saint-Jacques, 16 : ancien hôtel Warzée, 2^e moitié du XVIII^e siècle, XIX^e siècle, classé.

Place Emile Dupont, n° 9, habitation (façade arrière) , XIV^e -XIX^e siècles, classée.

Place Emile Dupont, n° 10, habitation, XIV^e -XIX^e siècles, classée.

Rue Eugène Ysaye, 6 : habitation, 2^{ème} moitié du XVII^e siècle.

Rue Eugène Ysaye, 25 : Résidence Moderne, 1925 (voir I-288 et I-481).

4)Eléments patrimoniaux remarquables du parc

a. Bâtiments à l'intérieur du parc

Aucun.

b. Eléments construits

Aucun.

c.Eléments artistiques

Les trois côtés du jardin sont délimités par des grilles en fer forgé fixées sur des murets de pierre calcaire moulurée. Une suite de colonnettes polygonales en fonte relie des panneaux longs alternant les barreaux courts torsadés et les barreaux hauts et plats terminés en fleuron avec pointe vrillée. Ces grilles sont déjà visibles sur des documents de la fin du XIX^e siècle.

[Eléments disparus]

Sur la place Rouveroy (actuelle place Emile Dupont), une **statue dite « le Mendiant de Saint-Jacques »** avait été installée au centre d'une rocaille constituée d'un cercle de pierres dressées. Une carte postale (éd. Nelis, série Liège n° 25, voir I-529) montre la figure féminine, portant un enfant et tenant une obole dans la main gauche. Elle est fixée sur un socle cubique en pierre calcaire, creusé de quatre

panneaux, à base et couronnement moulurés. Des arbustes en caisses sont alignés entre la rocaille et le chevet de l'église.

Au centre du square réaménagé vers 1896 (actuelle place Emile Dupont), une **statue en mémoire de César Franck** est venue remplacer celle du mendiant.

d. Eléments végétaux

Il y a peu de diversité dans les espèces végétales dispersées dans cet espace vert. Les éléments végétaux majeurs sont constitués par de grands topiaires (*Taxus baccata*) en forme de cônes. Chaque encoignure d'allée est ponctuée par un de ces imposants ifs, sauf à l'intersection des trois allées en patte d'oie et le cercle qui en constitue le centre.

Les espèces présentes sont : de l'if (*Taxus baccata*), du houx commun (*Ilex x meserveae*), de l'épine vinette (*Berberis thunbergii* 'Bagatelle') et du cornouiller blanc var. panachée (*Cornus alba*).

Les surfaces délimitées par les allées sont exclusivement gazonnées. On ne remarque aucun sujet d'importance remarquable sinon les topiaires.

e. éléments aquatiques

Aucun.

f. Revêtements de sol

Les graviers rouges constituent le seul matériau de recouvrement de sol. Les chemins ne sont pas délimités par des bordures quelles qu'elles soient. On constate pourtant que des pavés ont sans doute été utilisés anciennement pour délimiter les chemins, car ils réapparaissent partiellement à certains endroits.

Les trottoirs des rues qui délimitent l'espace sont en pavés de grès.

g. Mobilier urbain et éclairage

Les bancs et poubelles disposés à des endroits relativement « étudiés » ne présentent pas grand intérêt si ce n'est qu'ils sont purement fonctionnels.

Les deux luminaires témoignent du même caractère d'anonymat.

h. Infrastructures diverses (de sport, de loisirs)

Aucune.

i. Perceptions internes et externes (vues et perspectives)

Bien que ceinturé de grilles sur tout son périmètre, le jardin est un espace ouvert sur les rues avoisinantes. La sobriété de sa composition contraste avec la complexité architecturale de l'église Saint-Jacques. Par contre, perçue en même temps que le bâti voisin, cette sobriété des aménagements, contribue à la banalisation de l'espace urbain.

Directement accolé à l'église, le jardin tel qu'il se présente aujourd'hui ne remplit pas son rôle d'espace de transition entre le monument classé et le tissu urbain. Son tracé hérité de la fin du XIXe siècle n'est plus en accord avec l'échelle du bâti actuel. Les grilles qui protègent le jardin l'isolent physiquement mais pas visuellement. L'évolution du végétal (grands ifs en port libre) nuit aujourd'hui à la visibilité de l'église alors qu'il devait initialement être un élément valorisant. Par contre, l'absence d'éléments végétaux hauts en périphérie prive le jardin d'un caractère paysager propre et d'une certaine intimité.

5. Usages et pressions sociales

L'espace ne semble pas bénéficier d'une fréquentation importante. La proximité des nombreux immeubles à appartements situés en périphérie pourrait laisser supposer le contraire. La promenade bi-

journalière des propriétaires de chien et de leur fidèle compagnon constituerait l'essentiel des visiteurs de cet espace.

Les tags qui « agrémentent » le mobilier public témoignent sans doute d'une fréquentation très différente lorsque le soir tombe. Les détritiques (papiers et canettes) qui jonchent le sol sont les reliquats de visiteurs qui diffèrent des promeneurs diurnes.

Le manque de poésie du lieu est caractéristique de ces espaces verts publics (squares) très fréquentés jusqu'à la Seconde Guerre et qui n'ont plus aujourd'hui qu'un rôle d'espace résiduel.

Du point de vue de l'entretien, on regrette particulièrement le choix de la couleur rouge des chemins et le manque de rigueur dans la délimitation des surfaces gazonnées. Le dessin rectiligne s'atténue au cours du temps et la pelouse avance peu à peu au-delà de ses limites donnant à l'ensemble un aspect négligé.

6) Ressources documentaires

a) Iconographiques (base I) voir : I-51, I-52, I-53, I-54, I-76, I-78, I-79, I-80, I-81, I-141, I-142, I-143, I-144, I-176, I-178, I-187, I-188, I-189, I-190, I-191, I-233, I-274, I-275, I-281, I-284, I-285, I-286, I-288, I-362, I-480, I-481, I-482, I-483, I-484, I-485, I-529 (9/10/05)

b) Bibliographiques (base B) voir : B-26, B-113, B-106, B-122, B-123, B-140, B-201, B-222, B-225, B-226, B-311, B-346 (9/10/05)

c) Contacts utiles (associations, collectionneurs)